

« Présentation du thème »

Clémence Préfontaine et Claire Gélinas-Chebat

Revue québécoise de linguistique, vol. 25, n° 1, 1996, p. 7-10.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/603123ar>

DOI: 10.7202/603123ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

PRÉSENTATION DU THÈME

Clémence Préfontaine
Claire Gélinas-Chebat
Université du Québec à Montréal

L'ÉTUDE DE LA LISIBILITÉ (*readability*) des textes est très ancienne. Dans son article, Chall (voir son article dans ce numéro) rappelle l'intérêt des Grecs anciens pour la rhétorique des textes et elle précise dans quelle mesure ils pouvaient déjà prédire la compréhension d'un texte donné pour différents récepteurs. Zakaluk et Samuels (voir leur article dans ce numéro) citent un épître aux Corinthiens pour montrer que les préoccupations pour ce sujet sont millénaires. Lorge (1944), cité par Chall ainsi que par Zakaluk et Samuels, attribue aux Talmudistes, 900 ans avant Jésus-Christ, le décompte systématique des mots et des idées des textes bibliques.

Aujourd'hui, cet intérêt est toujours pertinent. Une meilleure connaissance des principes de la lisibilité et de l'intelligibilité permet de mieux écrire des textes et également de mieux les corriger dans le cas où ils présentent des difficultés de lecture.

Puisque la lisibilité se mesure à partir des mots du texte et de l'effet de compréhension qu'ils produisent ou non, il ne faut pas s'étonner que, de tout temps, cette question ait été étudiée. L'approche la plus directe consiste à vérifier la compréhension d'un texte en s'attardant aux aspects de surface du texte (que l'on peut désigner par le terme *microstructure*). Le plus souvent, c'est la connaissance des mots par le lecteur, la présence ou non des mots du texte dans une liste préétablie, la longueur des mots, le nombre de mots par phrase, etc. qui sont considérés pour mesurer la lisibilité d'un texte. Toutes ces composantes sont ensuite calculées selon des formules qui en pondèrent le poids relatif. D'autres évaluations de la lisibilité tiennent également compte d'aspects visuels et graphiques des textes, tel que le formatage, le titrage, le choix des polices de caractères, etc.

En s'appuyant sur ces composantes de la microstructure, plusieurs chercheurs ont mis au point des formules qui permettent d'attribuer un score de

lisibilité et d'établir le lien entre celui-ci et des groupes de lecteurs classés selon leur âge, leur niveau de scolarisation, leur connaissance du sujet sur lequel porte le texte, etc. Les mesures les plus connues, pour les textes en anglais, sont celles de Dale et Chall (1948)¹, Flesh (1948), Gunning (1952), Fry (1977), Kincaid, Aagard, O'Hara et Cottrell (1981); dans la même optique, Taylor (1953) a développé le test de closure, qui permet également de mesurer la lisibilité des textes. Pour les textes en français, jusqu'à maintenant, une seule mesure a véritablement marqué la recherche: celle de Henry (1975).

Les premières mesures de la lisibilité des textes ont été faites dans le but d'aider les enseignants à choisir des textes bien adaptés aux capacités de compréhension de leurs élèves. Par la suite, elles ont servi à des fins professionnelles, lorsque des textes devaient être diffusés à grande échelle, par exemple par des maisons d'édition, ou encore pour rédiger des textes juridiques, cf. Fernbach (1990).

Les indices obtenus par ces mesures traditionnelles de la lisibilité sont utiles mais il faut en comprendre les limites. C'est pourquoi une seconde approche peut être envisagée: la macrostructure du texte doit être prise en compte pour identifier le niveau d'intelligibilité d'un texte. Par macrostructure, il faut comprendre la représentation sémantique, l'image que le lecteur se fait du sens d'un texte. Les recherches sur les processus de compréhension en lecture nous obligent également à jeter un regard nouveau sur les difficultés rencontrées en lecture. C'est ainsi que, de plus en plus, la connaissance de la structure du texte par le lecteur et son habileté à faire des liens entre les différents concepts présents dans un texte sont prises en compte lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi un texte n'est pas bien compris. Les recherches de Kintsch (1988), Meyers, Shinjo et Duffy (1988), Samuels (1989), Trabasso (1989) Préfontaine et Lecavalier (1992), vont toutes dans le même sens: il faut tenir compte d'éléments autres que seulement ceux qui relèvent de la microstructure du texte pour comprendre ce qu'il est convenu d'appeler l'intelligibilité (*comprehensibility*) des textes.

Toutefois, la mesure de l'intelligibilité d'un texte est moins facile à faire que celle de la lisibilité, car la subjectivité y a sa place. Ainsi, un lecteur peut expliquer sa compréhension d'un texte en faisant appel à ses connaissances préalables et à ses habiletés personnelles à relier des idées entre elles. Il est toutefois difficile d'inclure une telle opération de lecture dans une formule mathématique. Les mesures traditionnelles, basées sur un calcul du nombre de mots dans un texte, du nombre de phrases, etc., sont réalisables au moyen de

¹ Il s'agit de Jeanne S. Chall qui signe un article dans ce numéro.

formules mathématiques fiables et stables. L'idéal serait certainement de profiter des avantages offerts par la mesure de la lisibilité et d'y ajouter celle de l'intelligibilité.

Le présent numéro thématique retrace la progression du développement des connaissances relatives à la lisibilité et à l'intelligibilité et insiste sur des applications de ces deux concepts à des domaines diversifiés. Chall s'intéresse à la mesure de la difficulté des textes, autant par deux mesures objectives que par une approche plus récente, de nature cognitive. Zakaluk et Samuels (1988) présentent et analysent des mesures traditionnelles et récentes. Ils rapportent leurs travaux antérieurs, comme le développement de leur *monograph*, qui intégrait les facteurs *inside-and outside-the-head*, ainsi que des composantes métacognitives de plus en plus nombreuses. En d'autres termes, ils considèrent le texte ainsi que le lecteur. Sorin propose une approche nouvelle pour la mesure de la lisibilité: le recours à la sémiotique, ce qui lui permet de développer un modèle qui tient compte de notions littéraires (intertextualité et extratextualité). Elle aussi s'intéresse précisément à la capacité du texte à se faire comprendre ainsi qu'au lecteur. Préfontaine et Lecavalier proposent une mesure de l'intelligibilité qui tient compte des aspects de surface du texte (microstructure), des aspects macrostructurels du texte (sa progression et les opérations de lecture requises selon les composantes du texte), de l'intelligibilité conceptuelle (densité et connaissance des concepts présents dans un texte) ainsi que de l'estimation de la difficulté du texte selon les lecteurs auxquels il s'adresse. Reinwein étudie l'importance du temps dans une situation d'autoreprésentation segmentée (APS) de lecture, ce qui donne un indice de la difficulté du texte et de la nature du traitement cognitif fait par le lecteur. Gagnon décrit l'utilisation des marqueurs de causalité dans des textes de sciences et de techniques ainsi que de vulgarisation scientifique, dans le but de faire comprendre leur influence sur la lisibilité des textes. Gélinas-Chebat, Chebat et Landry analysent, de façon tout à fait originale, l'effet de la lisibilité de messages publicitaires sur la persuasion qui gagne le consommateur en les lisant. Finalement, Daoust, Laroche et Ouellette présentent la démarche de développement d'un indice de lisibilité, grâce au logiciel SATO-CALIBRAGE, utilisé pour évaluer la difficulté de textes destinés à des élèves du primaire et du secondaire.

Les applications présentées ici rejoignent des préoccupations connues depuis longtemps, relativement à la lisibilité et à l'intelligibilité, soit celles reliées au milieu scolaire ainsi qu'à différentes situations professionnelles.

Le double défi d'un numéro thématique qui porte sur la lisibilité et l'intelligibilité est, d'abord, de cerner le thème de la façon la plus complète possible et, ensuite, de proposer à la lecture des textes... lisibles et intelligibles.

Références

- DALE, E. & J.S. CHALL (1948) *A formula for predicting readability*, Columbus, OH, Ohio State University, Bureau of Educational Research. (Article déjà paru dans *Educational Research Bulletin*, n° 27, p. 11-20, 37-54).
- FERNBACH, N. (1990) *La lisibilité dans la rédaction juridique au Québec*, Ottawa, Le centre de production de la lisibilité, Centre canadien d'information juridique.
- FLESH, R. (1948) «A new readability yardstick», *Journal of Applied Psychology*, n° 32, p. 221-233.
- FRY, E.B. (1977) «Fry's Readability Graph: Clarifications, validity and extension to level 17», *Journal of Reading*, n° 21, p. 242-252.
- GUNNING, R. (1952) *The Technique of Clear Writing*, New York, McGraw-Hill.
- HENRY, G. (1975). *Comment mesurer la lisibilité*, Paris, Nathan.
- KINCAID, J.P., J.A. AAGARD, J.W. O'HARA & L.K. COTTRELL (1981) «Computer readability editing system», *TEE Transactions on Professional Communications*.
- KINTSCH, W. 1988 «The role of knowledge in discourse comprehension: A construction integration model», *Psychological Review*, vol. 95, p. 163-182.
- MEYERS, J.R., M. SHINJO & S.A. DUFFY (1988) «Degree of casual relatedness and memory», *Journal of Memory and Language*, vol. 26, p. 453-465.
- PRÉFONTAINE, C. & J. LECAVALIER (1992). «La mesure de l'intelligibilité des textes non littéraires», *Revue de l'ACLA (Association canadienne de linguistique appliquée)*, vol. 14, n° 1, p. 95-109.
- SAMUELS, S.J. (1989) «Training students how to understand what they read», *Reading Psychology*, vol. 10, p. 1-17.
- TAYLOR, W. (1953) «Cloze procedure: A new tool for measuring readability», *Journalism Quarterly*, n° 33, p. 42-46.
- TRABASSO, T. (1989) «Casual representations of narratives», *Reading Psychology*, vol. 10, p. 67-83.
- ZAKALUK, B.L. & S.J. SAMUELS (1988) «Toward a new approach to predicting text comprehensibility», in B.L. Zakaluk & S.J. Samuels (éd.), *Readability: Its past, Present and Future*, Newark, DE, International Reading Association.